L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 8 DECEMBRE 1878.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS

—EN FAVEUR DES—

Victimes de la Fièvre Jaune à la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 décembre 1878.

Tous les membres du Comité Central Exécutif se sont assemblés, le 3 courant, au salon du Presbytère de la Cathédrale pour présenter le rapport des opérations de l'Association à l'examen et à la vérification de Sa Grandeur Mgr Perché.

La lettre suivante a été soumise au comité par le trésorier :

Nlle-Orléans, 3 décembre 1878.

Au Très Rév. G. A. Rouxel, Vicaire-Général, Président Honoraire, et à MM. John T. Moore, Président ; C. E. Girardey, Vice-Président ; W. B. Lancaster, Secrétaire ; et E. Doumeing, Inspecteur des Asiles, membres du comité central exécutif de l'Association Catholique de Secours de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

Permettez-moi de soumettre à votre examen et à votre approbation, si vous les trouvez corrects, mes comptes comme trésorier de l'Association Catholique de Secours de la Nouvelle-Orléans, constatant une balance de $979.05 en caisse à ce jour.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, très-respectueusement, votre très humble servant

THOS. LAYTON,
Trésorier de l'Association Catholique de Secours.

Un rapport minutieusement détaillé du trésorier a ensuite été mis sous les yeux des membres du comité central exécutif, lesquels, après examen l'ont trouvé correct et tous les rapports parfaitement correct et régulier.

Un résumé de ce rapport, présentant l'ensemble des opérations de l'Association Catholique de Secours, a été également soumis au Comité. Voici le résumé:

I

ASILES ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

ASILES.

Fonds distribués aux asiles de la ville de la Nouvelle-Orléans, sans distinction de croyance, de couleur ou de nationalité, au nombre exact de personnes recueillies dans chaque asile, conformément au tableau approuvé par les autorités hiérarchiques qui en avait été fourni.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET ORPHELINATS Y ATTACHÉS.

Tels que *Sœurs de Charité, Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs de la Miséricorde, Dames du Bon Pasteur, Sœurs Marianites de Ste-Croix, Sœurs de Notre-Dame, Sœurs du Mont-Carmel, etc.*

Sommes distribuées respectivement à chacune des communautés ci-dessus, ainsi qu'il appert de l'état présenté et du rapport approuvé par les autorités hiérarchiques.

Montant à............$[illegible] 07

II

ORGANISATIONS CHARITABLES ET DE BIENFAISANCE.

Sans distinction de croyance, de couleur et de nationalité, telles que l'*Union Française*, société anglaise de bienfaisance de *St-George, Indigents Espagnols, Indigents Italiens, Grande Armée de la République, Société de bienfaisance de la Nouvelle-Orléans (couleur), Association de secours des Employés de Bateaux, Dames de Charité, de St-Joseph, Servantes des Pauvres, etc.*, ainsi qu'il appert de l'état détaillé soumis et approuvé......$[illegible]622 33

III

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Comprenant ses 12 branches organisées d'une façon permanente dans la ville de la Nouvelle-Orléans, pour venir en aide aux pauvres, sans distinction de croyance, de couleur ou de nationalité.

Sommes remises au Président du Conseil Supérieur, et qu'il reconnaît avoir reçues..........$6,000

IV

PAUVRES ET INDIGENTS.

A

Par l'entremise des Rév. Pasteurs de la Nouvelle-Orléans et des environs :

Pour secourir les personnes frappées par la fièvre jaune, et autres personnes souffrantes dans leurs paroisses respectives, ainsi qu'il appert de l'état soumis et approuvé.........$7,[illegible] 89

B

Par l'entremise de ce comité :

Comprenant diverses allocations aux familles indigentes, réduites à la pauvreté, au dénuement par l'épidémie régnante, ainsi que des donations aux personnes qui en faisaient la demande, en vue de les secourir, sans distinction de croyance, de couleur, de nationalité, — ainsi qu'il appert de l'état soumis et approuvé comme ci-dessus.......$ 4,809 53

$12,634 42

V

Impressions et autres dépenses imprévues et inévitables........$ 390 90

$36,768 72

RÉCAPITULATION.

Recettes totales de l'Association Catholique de Secours $37,747 77
Déboursés.... $36,768 72

Balance en caisse......$ 979 05

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1878.

THOMAS LAYTON,
Trésorier.

Les soussignés, membres du Conseil Central Exécutif ayant examiné avec soin le compte précédent du trésorier de l'Association Catholique de Secours de la Nouvelle-Orléans, constatent qu'il existe en caisse une balance de $979 05, ainsi que les pièces justificatives le certifient, qu'ils ont trouvé ledit compte dans tous ses détails parfaitement correct et régulier.

G. A. ROUXEL, président honoraire,
JOHN T. MOORE, président,
C. E. GIRARDEY, vice-président,
W. B. LANCASTER, secrétaire,
E. DOUMEING, inspecteur des asiles.

L'approbation ci-dessus est confirmée et sanctionnée par nous.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1878.

† N. J. PERCHÉ,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

L'extrait suivant d'une lettre adressée au chirurgien-général de l'armée des Etats-Unis, à Washington, expose le plan et le résultat des opérations de cette Association.

[COPIE.]

Nlle-Orléans, 16 novembre 1878.

Au chirurgien-général J. M. WOODWORTH, président du comité chargé du rapport à la commission nationale de la fièvre jaune, Washington, D. C.

Monsieur,

Je réponds avec grand plaisir à votre circulaire du 1er courant, dans laquelle vous me demandez de vous instruire du but humanitaire de cette association de secours. Elle a été fondée dans le but exclusif de fournir des secours, sans égard à la croyance, à la couleur, à la nationalité, à tous ceux d'entre les nôtres qui sont dans le dénuement et la souffrance. Et je ne puis mieux réussir à vous faire cet exposé qu'en vous communiquant la lettre adressée par moi, en octobre dernier, à M. Thomas W. Price, membre du comité pour les victimes de la fièvre jaune, à Philadelphie :

Association Catholique de Secours pour les Victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 9 octobre 1878.

Cher Monsieur,

Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur le but humanitaire qui a motivé la création de cette Association.

Bien que l'élément catholique embrasse probablement et de beaucoup la moitié de notre population, de la Nouvelle-Orléans, qui se compose de 200,000 âmes, cette Association s'est cependant imposé la mission de donner, sans distinction de croyance, de couleur, de nationalité, non seulement des secours immédiats à ceux qui se trouvent actuellement frappés par l'épidémie régnante, mais aussi de donner assistance aux veuves et aux orphelins dont le nombre est considérable, ainsi qu'à toutes autres personnes qui sont plus ou moins directement victimes de la terrible épreuve à laquelle nous a soumis la divine providence. Il faut en être témoin, il faut l'observer tous les jours, pour comprendre l'immensité des souffrances auxquelles sont en proie des communautés et des familles innombrables.

Il y a actuellement des milliers de personnes qui sont dans le plus absolu dénuement, et aujourd'hui, à l'approche de l'hiver, si nous ne pouvons leur procurer ces choses de première nécessité, le nombre des malades et des morts ne fera qu'augmenter et l'avenir nous réserve de plus grandes infortunes encore que celles du passé.

Aussitôt qu'elle reçoit les donations de nos généreux et charitables concitoyens de toutes les parties de l'Union, l'Association Catholique de Secours les distribue promptement et judicieusement, comme je l'ai dit plus haut, sans distinction de croyance, de couleur, de nationalité, parmi les asiles, donnant à chacun de ces asiles des secours proportionnés au nombre de malheureux recueillis: par l'entremise des membres des différentes congrégations, la Société de St-Vincent de Paul et d'autres personnes charitables, telles que les pasteurs de nos églises catholiques.

Nous allons à la recherche des personnes qui souffrent en silence et dans l'ombre, et nous n'épargnerons rien pour leur porter des secours effectifs.

J'espère que l'honorabilité des membres de cette Association sera pour vous une garantie, et lui assurera votre complète confiance.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur, avec le plus grand respect,

Votre très humble serviteur,

(Signé) THOMAS LAYTON
Trésorier de l'Association Catholique de Secours.

En fondant l'Association Catholique de Secours de la Nouvelle-Orléans, le but des autorités hiérarchiques a été de solliciter de nos concitoyens dans toutes les parties de l'Union et des personnes charitables dans les pays étrangers, des secours pour notre population si cruellement frappée, sans distinction de croyance, de couleur, de nationalité. Ces autorités ont voulu en même temps que les donateurs fussent pleinement assurés que leurs contributions seraient fidèlement distribuées.

Pour atteindre ce double but, en l'absence, l'été dernier, de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Perché, retenu par la maladie dans l'intérieur de l'Etat, le Très Rév. Rouxel vicaire-général de ce diocèse, a nommé un Comité Consultatif Exécutif et un trésorier de l'Association comme il est dit dans la circulaire No 1 ci-jointe, ainsi qu'un *Comité Central Exécutif pour la distribution des fonds*, lequel Comité a nommé le Très Rév. Vicaire-Général Rouxel président honoraire, comme il est dit dans la circulaire No 2 ci-jointe. Je vous envoie également un état No 3 qui expose le montant total des fonds collectés par l'Association et la façon dont on a disposé de ces fonds.

Les opérations de l'Association Catholique de Secours de la Nouvelle Orléans, jusqu'à cette date laissent une balance de $979.05 non dépensé, montant qui, avec les donations qui peuvent être reçues à partir de ce jour, sera distribué parmi notre population souffrante conformément aux désirs de ses bienfaiteurs.

Je suis, cher Monsieur, très-respectueusement, votre très-humble serviteur,

(Signé) THOMAS LAYTON,
Trésorier de l'Association Catholique de Secours.

J'approuve pleinement et je confirme la lettre ci-dessus de M. Thomas Layton, Trésorier de l'Association Catholique de Secours, dans notre ville de la Nouvelle Orléans, ce 18 novembre 1878.

(Signé) G. A. ROUXEL,
Vicaire-Général.

J'ai l'honneur d'être votre tout respectueusement soumis.

W. B. LANCASTER,
Secrétaire.

Nouvelle Orléans, 4 décembre 1878.

LE MINISTRE AMÉRICAIN A MEXICO ET LE MEXIQUE.

Nous lisons dans la correspondance américaine:

On savait bien aux Etats-Unis que M. Foster, Ministre Américain à Mexico, se trompait quelquefois sur la politique du pays auprès duquel il était accrédité ; mais on se figurait qu'il s'occupait grandement du développement des relations commerciales entre le Mexique et les Etats-Unis. Or, cette illusion est dissipée par la dépêche de Washington, résumant le dernier Rapport de l'Hon. M. Foster, sur "les conditions de la République sœur." Il commence par proclamer que le Mexique est un pays ruiné par les révolutions, et "complètement incapable de soutenir plus longtemps "un commerce avec l'étranger." Et plus bas, ou plus haut, dans son même Rapport, il déclare que les Allemands surtout, font des affaires avec le Mexique, s'y établissent et y acquièrent "une fortune qu'ils vont dépenser chez eux." Le Ministre des Etats-Unis à Mexico aurait dû, avant de déclarer que tout le commerce mexicain était pour toujours accaparé par des Allemands, se rappeler que ce commerce ne demande qu'à passer entre les mains des Américains, qui doivent naturellement l'accaparer eux-mêmes, puisqu'ils sont les voisins immédiats du Mexique. Il aurait dû savoir, par exemple, que la maison de pianos, Steinway, de New York qui, avant d'avoir trouvé le vrai canal pour l'écoulement de ses pianos, en vendait seulement pour $ 4,000 dollars au Mexique, en a vendu pour 90,000 dollars, dans la saison dernière, parce qu'elle avait su trouver enfin le moyen de faire apprécier ses pianos, en comparaison avec ceux de fabrication germanique.

Sans doute, au point de vue de la stabilité gouvernementale et de la tranquillité publique, la république mexicaine n'est pas un modèle à citer.

Mais, la question est de savoir si les Etats-Unis qui sont les voisins immédiats du Mexique, ne peuvent pas avoir une part du commerce considérable et nécessairement fructueux qui se fait, en dépit des troubles politiques, entre le Mexique et l'Europe. Or, il n'est pas douteux qu'avec un traité de commerce et des communications plus fréquentes, les américains n'obtiennent la part qui leur est légitiment due dans les échanges que fait le Mexique avec le dehors.

ROME.—La cour d'appel a rendu hier son jugement dans l'affaire Lambertini-Antonelli, jugement qui annule celui du tribunal, il n'admet pas les preuves testimoniales demandées par la comtesse Lambertini, et condamne cette dernière aux frais du procès.

☞ La maison L Byrne & Co., offre une belle occasion pour acheter des manteaux de dames et de demoiselles.

Pour articles domestiques et importés, conserves, allez chez F. P. Sala, No 27 rue Bourbon.

☞ Les taxe d'Etats et les licences pour 1878 peuvent être payées sans frais jusqu'au 15 du courant. Nulle autre suspension de poursuites.

—On ne saurait trop distinguer, dans les appréciations du *Times* relatives à la politique française, les articles émanant de la rédaction même du journal et les lettres de son correspondant de Paris. Voici, par exemple, un jugement du *Times* sur M. Gambetta, que M. de Blowitz, croyons-nous, n'aurait pas contresigné:

Le parti républicain est divisé en deux grands courants d'opinion, dont l'un aboutit aux communistes et l'autre aux conservateurs exagérés. M. Gambetta est le maître de la République, mais la foule (mob, populace) est maîtresse de M. Gambetta.

Les paysans ont actuellement confiance en M. Gambetta, parce qu'ils le croient conservateur en ce qui concerne les institutions fondamentales de la France. Mais ils lui retireraient immédiatement leur faveur, s'ils le voyaient s'engager dans une politique d'aventures. Que M. Gambetta devienne le radical dont le manifeste des droites esquisse la silhouette, et son pouvoir s'évanouit à jamais.

—Le bruit court à Londres qu'il s'est formé une sorte d'association, composée des réfugiés plus ou moins politiques de tous les pays, qui a pris le nom de *Société de la mort*. Naturellement elle aurait pour but de détruire les *tyrans!*

Quelque invraisemblable, le cancan aurait pris une telle importance, qu'il y a deux jours, le marquis de Salisbury et le sous-secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, ont eu une longue conférence avec le colonel Henderson, chef de la police.

Des précautions auraient été prises immédiatement pour veiller à la sécurité de certaines personnes habitant l'Angleterre.

—Un Breton des Côtes-du-Nord, M. Paul Sébillot, vient de communiquer à la *Société* d'anthropologie de Paris, et de faire paraître en brochure, un travail très intéressant sur "les limites du Breton et du Français et les limites des dialectes bretons."

La statistique établie par M. P. Sébillot comprend trois départements: le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan. Il résulte de ces évaluations, basées sur des documents très étudiés, que dans les trois départements où la langue bretonne a survécu jusqu'à présent, elle est encore usuellement parlée par plus de *un million cent mille individus.*

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE SIDWELL.

Dernière semaine. Le comédien irlandais populaire

JOSEPH MURPHY,

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs ainsi Matinée Mercredi décembre 8, 9, 10 et 11. Le Grand drame de Murphy [illegible]

JEUDI, 12 décembre—A la demande générale seule fois.—MAUM CREE.

VENDREDI, 13 décembre—Bénéfice d'adieu de JOSEPH MURPHY. Représentation de son nouveau drame Irlandais SHAUN RHUE, [illegible] la matinée du SAMEDI ainsi que le soir.

DIMANCHE 15 décembre—NICK ROBERTS HUMPTY-DUMPTY, la troupe la plus grande et la plus complète de ce pays.

8 déc.—

GRAND BAL Paré et Masqué des Pompiers, Qui sera donné par La Vigilant Steam Fire Co. No. 3, Pour le Bénéfice du Fonds de Secours, A LA SALLE GRUNEWALD, Samedi, 14 décembre 1878.

Comité d'arrangement: Geo. H. Tardy, Président; F. Schiebert, J. Riley, J. Schneller, H. Lewis.

BILLETS..........$1 00

8déc—

Comité de Secours DE L'UNION FRANÇAISE.

Les demandes de secours seront reçues, comme par le passé, au siège de la Société, No 9, rue St-Louis, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Les bons de secours en argent et les factures seront payés chez le trésorier, No 11 rue de Chartres.

Par ordre du comité, F. TUJAGUE, Secrétaire-Trésorier. 27oct—

L'UNION FRANÇAISE. Réunion, rue St-Louis No 9.

Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français, sont l'objet de sa sollicitude spéciale.

Par ordre du Conseil de Direction, E. SALOMON, Secrétaire-trésorier. 3 nov—

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans —Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1878.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, des directeurs aura lieu pour le service de l'année prochaine, dans la salle de la banque LUNDI 16 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir. E. LANDRY, Caissier. 6 déc—

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1878.—L'élection des Directeurs de cette banque pour le service de l'année suivante aura lieu dans les bureaux de la banque, de midi à 1 heure, le 11 décembre 1878. J. GARR, Caissier. 27 nov—jusq date

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la N. O.—No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 27 Novembre 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI 9 décembre 1878, de midi à 2 heures, au bureau de la compagnie, No 27 rue du Camp. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 27 nov—jusq date

Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1878.—L'élection annuelle de Sept Directeurs de cette Institution, pour l'année suivante, aura lieu dans la maison de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le second LUNDI de décembre prochain (le 9), de 10 heures du matin à 2 heures du soir. G. W. [illegible], Caissier.

Contribuables délinquants pour les taxes de 1878. Département des finances. Hotel de Ville, Nlle-Orléans, 30 novembre 1878.

TOUTES les taxes de ville non payées pour 1878 sont exigibles le 31 mars 1878, et les délinquants sont par la présente respectueusement prévenus que le 15 décembre prochain l'intérêt au taux de 10 p 0/0 par an sera exigé à partir du 1er avril 1878, ensemble avec le prix de l'annonce et les frais de [illegible]. ALF. H. ISAACSON, Administrateur. 1erdéc—jusq 15

LOTERIE DE LA HAVANE. TIRAGE EXTRAORDINAIRE Le 24 décembre 1878 !!!

18,000 billets seulement !!!

1	Lot de	$500,000
1	..	100,000
1	..	50,000
1	..	25,000
10	..	10,000 chaque.
12	..	5,000 ..
456	..	1,000 ..

Pour prix des billets s'adresser à J. E. DE ROSENORN, 47 rue de Chartres, (Au premier). 10nov—1m—D Mar J

E. TELLE, DENTISTE, est de retour et a repris l'exercice de sa profession. Cabinet, 263 rue du Canal, près la rue des Marais. 24 nov—1m—DMarJ.

JOSEPH BAUER, DENTISTE, 130 - - - Esplanade - - - 130 Près Rampart. 21nov 3m D Ma J

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES, No 19 rue Dauphine, immédiatement après le côté sud-est de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

Pension privée. MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, près Royale, au-dessus du Magasin Moreau. 24 nov

A Louer. UN BEL EMPLACEMENT POUR GROCERIE, avec un grand lot et maison de résidence formant le coin nord-est des rues Remparts et Quartier. S'adresser à C. E. GIRARDEY, 31 rue du Camp. 1déc—7t

A vendre pour cause de décès. GROCERIES. La Grocerie bien achalandée et située au coin des rues Brend et Abadie, ainsi que les meubles—une bonne occasion. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 24déc—8t

MAISON A LOUER. Maison au coin des rues Royale et St-Philippe, contenant sept chambres, une cuisine, une chambre à bain, grenier, gaz et toutes les améliorations modernes. La maison vient d'être réparée et restaurée à nouveau et se trouve en excellent état. Elle sera cédée pour $35 par mois à un bon locataire qui paye exactement. S'adresser à T. DANZIGER'S SON, 157 rue du Canal. 10nov—

MAGASIN A LOUER. UN MAGASIN, rue Royale No 236, à une porte de la rue St. Philippe, avec les étagères, les vitrines, les comptoirs, installation de gaz complète et en excellent état de réparation. Loyer $35 par mois. S'adresser à T. DANZIGER'S SON, Rue du Canal, 157. 10 nov—

MAGASIN A LOUER. Magasin à l'encoignure Royale et St-Philippe, avec comptoirs, étagères vitrines et installations complètes pour le gaz et magasin en bon état. Loyer $30 par mois. S'adresser à T. DANZIGER'S SONS, 157 Canal. 10nov—

ATTENTION. M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras. CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire. CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00. BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. [illegible] 17 nov 78—1 an VAC

GEORGE WAGNER, A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE." Angle des rues Ursulines et Dauphine. BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES A bon marché ! 19 oct—3m—VED

P. SAMORINI. A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin de chaussures pour dames, hommes et enfants du No 94 de la rue Royale, au No 54 de la même rue. Il profite de cette occasion pour remercier sa nombreuse clientèle du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour et en sollicite la continuation. 10 nov—1m

VOUS Y VERREZ!

VOUS Y VERREZ!!

LA JOLIE PETITE DORÉE, [illegible], le plus joli présent que l'on puisse faire à un enfant.

Vous y verrez ! Vous y verrez !!

Les articles les plus élégants, indispensables pour compléter une toilette d'enfant.

Vous y verrez ! Vous y verrez !!

LA PARISIENNE, Botte montée avec beaucoup de goût et allant à la perfection.

VOUS Y VERREZ! Des Pantoufles en satin de toutes couleurs.

VOUS Y VERREZ! Des Mules d'une élégance admirable.

VOUS Y VERREZ! LE MIRONTON, article du dernier genre.

VOUS Y VERREZ! AMANDA, articles bas pour bals, travaillé de soie.

VOUS Y VERREZ! LA VALEUSE, genre Aimée, en maroquin rose.

VOUS Y VERREZ! BATACLAN, escarpin travaillé sur dessus.

VOUS Y VERREZ! PEPITA, pantoufles de salon.

VOUS Y VERREZ! Pour vos bébés de magnifiques chaussures de toutes couleurs et de toutes grandeurs.

VOUS Y VERREZ! De splendides Pantoufles pour hommes [illegible]

VOUS Y VERREZ! Des DOUILLETTES, magnifiquement garnies de fourrures assorties en couleurs. Monsieur à madame.

VOUS Y VERREZ! Des Pantoufles blanches pour mariage en satin.

VOUS Y VERREZ! Des Souliers bas, genre AIMÉE, roses, bleus, bronzés et noirs.

VOUS Y VERREZ! Des Bottes en chevreau, pour dames, de $3 à $4.

VOUS Y VERREZ! Des Bottes en chevreau, pour enfants, de 75 c. à $1.50.

VOUS Y VERREZ! Des Bottes claquées pour dames, à $1.50 la paire.

VOUS Y VERREZ! Des Pantoufles à talon, pour dames, à 60 c. la paire.

VOUS Y VERREZ! Des Caoutchoucs pour dames. Article indispensable contre l'humidité.

VOUS Y VERREZ! Des Bottes boutonnées pour bébés à 50 c. la paire.

VOUS Y VERREZ! Des Brodequins pour dames de tous genres et de tous prix.

VOUS Y VERREZ! Pour l'usage de la campagne, de la chaussure chevillée de tous genres et de toutes grandeurs.

VOUS Y VERREZ! Des Souliers de chasse supérieurs.

VOUS Y VERREZ! Des BROGANS, de BATCHELLER, le meilleur article manufacturé.

VOUS Y VERREZ! La plus belle chaussure fabriquée aux Etats-Unis.

VOUS Y VERREZ! Les prix marqués en chiffres connus, ce qui permet à l'un d'acheter aussi bon marché que l'autre.

VOUS Y VERREZ! Que le petit commerce trouve à s'y assortir avec avantage.

VOUS Y VERREZ! Le bon marché réuni à l'élégance et l'élégance réunie à la solidité.

VOUS Y VERREZ! Votre intérêt dans tous les articles que vous achèterez.

VOUS Y VERREZ! qu'on rend l'argent pour tout soulier qui, avant usage, a cessé de vous plaire.

VOUS Y VERREZ! Des milliers de paires de souliers vendus aux prix de gros.

VOUS Y VERREZ! Ce qui fait la vogue de l'Etoile Rouge.

VOUS Y VERREZ! Toujours la foule et vous y achèterez toujours à meilleur marché qu'ailleurs.

ALLEZ-Y A L'ETOILE ROUGE

ou si vous en êtes éloignés et que vous vouliez savoir à quel prix on y vend

Demandez Des Catalogues

On vous les envoyera sur demande.

Adressez toutes vos communications à ARTHUR DURIEU, A L'ETOILE ROUGE, Coin DOUANE et BOURBON, Nlle-Orléans, Lne. 6déc—

LE PALAIS —DES— MEUBLES —DE— JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR, Etabli en 1840,

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de MEUBLES DE SALON, de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

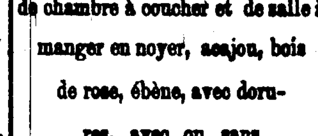

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

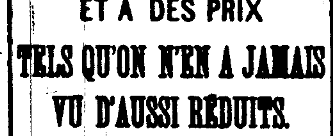

Grand assortiment de Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

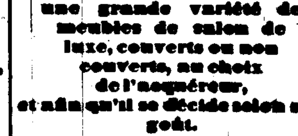

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD, 139 S. RAMPART, coin PERDIDO. 27 nov—

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA DIXIÈME ANNÉE Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

LA PLUS GRANDE OCCASION Qui ait été offerte au public.

—LE— TIRAGE EXTRAORDINAIRE —DU— MARDI 10 DECEMBRE 1878, Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction de Gén. G. T. Beauregard DE LA LOUISIANE, —ET DU— Gén Jubal A. Early, DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION ! Pas d'ajournement ! UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE FORTUNE !

—LA— COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE —DONNERA A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Louisiane. —LE— MARDI, 10 DECEMBRE 1878, UN GRAND TIRAGE EXTRA, CLASSE M,

UN GROS LOT DE......$100,000
UN GROS LOT DE......50,000
UN GROS LOT DE......20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement à 10 heures du matin, à DANS LA MATINÉE DE Mardi, 10 Décembre 1878, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE —A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE

On sera conduit avec un grand Concert Promenade

à cette occasion les meilleurs musiciens du pays seront engagés, et à ce concert un coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Voyez la Distribution! Distribution Extraordinaire! 100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de $100,000..	$100,000
1	.. .. de 50,000..	50,000
1	Lot de.... 20,000..	20,000
2	Lots de.... 10,000..	20,000
4	Lots de.... 5,000..	20,000
20	Lots de.... 1,000..	20,000
50	Lots de.... 500..	25,000
100	Lots de.... 300..	30,000
200	Lots de.... 200..	40,000
600	Lots de.... 100..	60,000
10000	Lots de.... 10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100	Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit...	20,000
100	Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit...	10,000
100	Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit...	7,500
11,279	Lots s'élevant à.....	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 10 DECEMBRE 1878, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à M. A. DAUPHIN, Président. Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Institutions ! Institutions !

INSTITUTION. Columbian Educational et Kindergarten Institute. 128 rue de l'Esplanade, entre Rampart et Bourgogne.

Autrefois institution JAQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle H. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus élevées. Il en est de même de l'allemand et des autres langues.

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les bâtisses sont spacieuses et aérées et conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat; les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable, la cour et les galleries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.

L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière, on consacre beaucoup de temps à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.

Conditions modérées. 21 nov—1m

INSTITUT LOCQUET LE ROY, Nlle-Orléans, rue du Camp 280,

CETTE INSTITUTION sera ouverte LUNDI, 25 novembre 1878, sous les auspices de Miles Moise, filles de feu E. Warren Moise, succédant à Mme Locquet Leroy, dont elles ont acheté la bonne clientèle et le droit de diriger l'Institut sous son ancien nom. Aucun changement ne sera fait dans la conduite et l'administration de l'école, ni dans les professeurs, si ce n'est dans le cas où les maîtresses elles-mêmes de l'établissement se voudraient y jouer un rôle actif.

Elles sollicitent respectueusement la continuation du patronage jusqu'ici accordé si libéralement à l'institution et celui de leurs amis, et du public en général, promettant de se dévouer rigoureusement à tous les intérêts des élèves confiés à leurs soins.

Conformément à ce qui précède, Mme Locquet Le Roy annonce à ses amis et patrons que la confiance qu'elle a dans les demoiselles qui lui succèdent est sous tous les rapports à la hauteur de la grave charge qu'elles assument. Elle assure, en outre, des élèves qu'elle prêtera toute l'assistance morale qu'elle pourra par sa présence quotidienne dans les salles d'école en une capacité quelconque pour la continuation du succès de l'institution. 17 nov au 31 déc

Institut St-Louis, POUR JEUNES FILLES, Dirigé par Mme E. H. MATTHEY, Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital. 25août—[illegible]

Charbons ! Charbons ! Charbon - - Pittsburg - - Charbon. W. G. COYLE & CO. 35......CARONDELET......35 COIN GRAVIER. CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE. —AUSSI— Anthracite en blocs, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne. Livré aux plus bas prix du marché. 29 Nov—3m.

Avis spécial. Bureau du charbon St. Bernard. Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878. JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants: Le charbon St Bernard à 45c. le baril. Le charbon Pittsburg à 50c. le baril. Livré à domicile. W. S. CAMPBELL, Agent. 16 sept—

CHARBON. CHARBON. Hy. J. Montagnet, Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL. COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité. Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal. Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL. CHARBON. CHS. GAULON marchand de charbon de Pittsburgh, Anthracite et Cannel, office 34 Carondelet près Gravier. Branche 120 Passage de la Bourse et dépôt coin Moreau et Champs Elysées.—Ayant toujours plusieurs chalands et barges du meilleur charbon de Pittsburg, offre à vendre aux planteurs, en haut du fleuve comme en bas, par n'importe quelle quantité au plus bas prix du marché. Les détaillants et les familles de la ville sont priés de laisser leurs ordres à un des endroits ci-dessus désignés. Toutes les personnes qui laisseront leurs ordres aux prix d'aujourd'hui, recevront leur charbon sur demande sans augmentation de prix pendant l'hiver. 20 oct—6 m—D. Mar J.

COAL! COAL! HEBRARD & ROCA, MARCHANDS de CHARBON Pittsburg, Anthracite et Cannel. Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue [illegible], 3e District. Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur [illegible] pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option. 7 juil—6m D M J

N. KUNTZ, CONFISEUR, Encoignure Canal et Carondelet. AYANT fermé son salon de restaurant pour cause de réparation, prévient sa clientèle et le public en général, qu'il en fera la réouverture le Samedi 30 novembre continuant, comme par le passé, à fournir pour bals, mariages, soirées et réceptions de tous genres ce que le marché offre de mieux. Le service ne laissera rien à désirer. 28nov—1m

Les Matelas bordés de cordes. PATENTE DONAHOE, Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les moins chers et durant le plus. GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Aussi, toiles à matelas confectionnées avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix. Le public est invité à venir examiner ces articles que je me ferai un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter. Réparation de toute espèce de matelas. Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, succursale, No 8 Ste-Anne. J. J. DONAHOE, Propriétaire du brevet. 13 nov—1an—D Mar J

JOS. BRANDNER, Marchand—Tailleur, 34.......RUE BOURBON........34 A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets. 3 nov—3m.

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER, 17.......RUE BARONNE.......17 ENTRE CANAL ET COMMUNE, Près de la SALLE GRUNEWALD. 20 jan—1an

Bisulfite de Chaux —DE— 1851 — BONNABEL — 1878. LE seul agent antiseptique défécateur et décolorisateur parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité. H. BONNABEL, Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—3m

FOURNEAU ROBERT E. LEE. CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. [illegible] l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles. JAMES H. REYNOLDS, Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur, Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machinerie à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes. 90......rue Baronne......90 Entre les rues Union et Perdido, NLLE-ORLEANS LNE. 1er mai—1 an

QUEYROUZE & BOIS MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest. Aux magasins bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, 13 juil 78—1 an. Nlle-Orléans.

Argent à prêter SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville. Bureau de prêts de HART, Au No 48 de la rue Baronne. MAURICE J. HART, Directeur. 12 jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Grande et importante vente —DE— FUSILS ET ÉCHANTILLONS DE QUINCAILLERIE, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 46, rue Royale.

L'attention des négociants en quincaillerie et du public en général est appelée à la vente qui aura lieu le LUNDI et le MARDI, 9 et 10 décembre, au magasin dernièrement occupé par MM. A. Olivier & Co., No 30 rue du Canal, encoignure du Magasin.

Cette vente consiste en un grand assortiment de fusils à un et deux coups et un jeu complet d'échantillons de Birmingham, tels que pioches, cadenas, étrilles, scies, pupitres, plateaux, etc., etc.

—AUSSI—

Deux coffres-forts en fer, une porte de voute en acier, chandeliers à gaz porte-fusils, vitrines, livres de loi, etc., etc., le tout se vendant pour clore des consignations.

Conditions—Comptant.

N. B.—Le magasin sera ouvert pour les visiteurs le vendredi et le samedi avant la vente afin qu'ils puissent examiner la marchandise.

1er déc—

PAR C. E. GIRARDEY.

Belle résidence en briques et en bois, et local bon pour bâtir, Dans les 3e et 4e Districts.

Par consentement des parties, sans limites, pour payer une hypothèque.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 21 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera positivement vendu aux enchères publiques, par consentement des parties, pour payer une hypothèque—

1. Cette bonne et solide résidence à 2 étages, substantiellement bâtie en briques, désignée par le No. 343, rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Esplanade, Paix et Royale, contenant un vestibule et deux salons au rez de chaussée, trois beaux appartements au second et deux au troisième, une maison en briques à deux étages au fond de la cour, citerne, etc.

2. Le grand et beau lot situé sur les Champs Elysées dans l'îlet borné par cette avenue et les rues Marigny, Girod et St-Jean Baptiste, mesurant 40 pieds de face aux Champs Elysées, et 115 pieds de profondeur. Un voisinage charmant pour cette résidence.

3. La belle résidence en bois à 2 étages avec deux lots, jardin de face et de côté, désignée par le No 55 rue St-Mary, 4me district, dans l'îlet borné par les rues St-Mary, Félicité, Rousseau et St-Thomas. Voyez le plan à la vente pour les dimensions du terrain.

Conditions, un demi ou un tiers comptant à l'option de l'acheteur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 p 0/0 par an d'intérêt et 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite pour le paiement, et la police transférée au vendeur et l'acheteur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes dues en 1877 et 1878. Un dépôt de 10 p 0/0 sur le prix sera requis au moment de la vente. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant O. Drouet notaire. 7 dec—

Belle propriété cottage dans le Second District, pour clore la succession de Mme Veuve Michon.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI 14 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu, aux enchères publiques les biens de Mme Vve P. J. Michon, consistant en propriétés qui suivent, à savoir:

1° La belle résidence, cottage en bois, désignée par le No 262, rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Roman et Prieur, contenant 4 chambres, hangar, appentis, citernes, etc....

2° Le joli double cottage, désigné par le No 218 rue Miro, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Ursulines et St Philippe, contenant 3 appartements, cuisine et citerne dans chaque tènement.

3° La maison très convenable en bois et à deux étages, désignée par le No 179, rue St-Pierre dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Tremé et St Claude. Le premier corps de logis et l'arrière bâtisse contiennent 10 chambres et donnent un gros revenu de location.

CONDITIONS—Un tiers ou une moitié comptant, le reste à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 p 0/0 d'intérêt par an. 5 p. 0/0 pour frais d'avocat—police d'assurance transférée et l'acheteur assumant le payement des taxes dues et exigibles en 1879 en outre du prix d'adjudication.

Les actes de vente devant le notaire désigné par l'encanteur aux frais des acquéreurs.

1erdéc—7 au 14déc—

Vente positive pour payer une hypothèque.

Le magasin et la résidence en briques à trois étages, No 69 rue de Chartres et 82 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp. SAMEDI, 21 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, aux enchères publiques, du consentement des parties, pour payer une hypothèque—

Ce magasin et maison à trois étages en briques, dans le centre de la ville désigné par le No 69 de la rue de Chartres et 82 du Passage de la Bourse dans l'îlet borné par les rues de Chartres, Bienville, Conti et Passage de la Bourse. La propriété entière mesure 25 pieds 1 pouce sur la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, et 148 pieds, 5 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations rue de Chartres comprennent une bâtisse fortement construite en briques et à trois étages, contenant un magasin en bas, bon pour une vente en gros ou en détail et pour fabrique: les étages supérieurs sont bons pour résidence, tout récemment réparés et en bon état. La portion qui fait face au Passage de la Bourse est une maison à un étage avec un antique récemment bâtie en briques, occupée comme fabrique. L'occupant veut bien le louer pour une ou plusieurs années à $300 par an.

Conditions.—L'acheteur assumera le paiement de trois billets datés du 30 mars 1878, payables respectivement à 1, 2 et 3 ans après cette date pour $1375 chacun portant intérêt au taux de 8 p0/0 par an de leur date jusqu'à paiement final, avec la clause usuelle de 5 p0/0 pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait exercer des poursuites pour leur collection, et le reste comptant.

Acte de vente par devant le notaire désigné par l'encanteur aux frais de l'acheteur.

1 déc—1, 7, 8, 14, t. d.

Un excellent placement.

Dans un des meilleurs quartiers de commerce, en face du marché français—un des magasins d'épiceries de Hencks, au coin des rues Vieille-Levée et St-Philippe.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 31.—SAMEDI, 21 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, du consentement des parties—

L'excellent emplacement de commerce situé en face du marché français, désigné par le No 243 de la rue Vieille Levée, aujourd'hui rue Peters, dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Dumaine et St-Philippe. Le terrain a 21 pieds 4 lignes de face à la rue Vieille-Levée ou Peters, sur 100 pieds de profondeur et 2 pieds à lignes de large au fond.

La bâtisse est désignée par le No 243 de la rue Vieille Levée: elle est à étage, en briques, à mansarde, est solide, a cinq bonnes chambres au rez-de-chaussée et deux au-dessus. Elle est louée à bail à M. Henke, l'épicier bien connu, jusqu'au 1er septembre 1880, à raison de $1200 par an. Le loyer doit se payer tous les mois et le locataire doit tenir le magasin en bon état, à ses propres frais. Il n'y a pas de meilleur emplacement de commerce dans ce quartier florissant, et on ne saurait trouver un placement plus avantageux.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou la moitié comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant tous les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, en outre du montant de l'adjudication, des taxes dues et exigibles en 1879.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Chas. G. Andry, notaire.

21déc—1 7 8 14au21

PAR S. GUINAULT.

—SANS LIMITE—

Jolie propriété d'encoignure.

PAR S. GUINAULT, encanteur,—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 14 décembre 1878, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale,

UN lot de terre formant encoignure aux rues St. Antoine et St. Claude ou Bons-Enfants, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 64 pieds de face et profondeur à la rue St. Claude. Ensemble une maison double cottage, avec mansardes, contenant quatre chambres et une cuisine haute avec quatre chambres, le tout en parfait état, deux citernes, puits, deux latrines, etc., etc. Voir les plans à la Bourse.

L'occupant actuel offre de garder la maison sous un bail d'un an, avec privilège de renouvellement, pour une seconde année à raison de $20 par mois, à l'option de l'acquéreur.

Conditions—$300 comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à un an de $562 50 et des intérêts à 8 pour cent, payable le 2 février 1879 et la balance, si balance il y a, à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acheteur, lequel assumera les taxes exigibles en 1879.

4 déc—4, 7 au 14 inclu

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS BUREAUX, 92 RUE ROYALE. Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—NOVEMBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Aubert (François)	Foulhouse
Arnaud (Pierre Auguste)	Falc (Evina)
Aimé	Grossman (Pierre)
Adam (Jacques)	Grénederge Toussaint (Manuel)
Bessy (Charles)	Gerardi (Mme fme Gerden)
Bossec (Emile Jean Marie)	Hamant (Joseph)
Bonaventure dit Robert Dolbeau	Joubert (Casimir)
Baffoué (Paul Jules)	Lafort (Gustave)
Bernet (Jean Marie)	Lefèvre (Paul)
Besson (Gaston)	Lecanter (Jean Marie)
Braquet (Eugène)	Lobert (Pierre Jacques)
Barthe (Jean)	Landriau (Louis)
Clavegie (François)	Letombe Mr
Coulon (Pierre)	Letourneur (Pierre Adolphe)
Cassinas (Pierre Abraham)	Muckenstürm
Cappot (Alexandre de)	Metge
Calonnet (Edouard et Louis)	Mettver
Chauman (Emma Vve Lesseller)	Mirel (Antoine et Jean armais)
Clermont (René)	Martin (André)
Chappuis (Joseph)	Poirier (Auguste)
Chedhounne (Marie fme Cornu)	Poisson (Jules)
Durand (Edouard)	Pascarieux (Angèle)
Denoux (Ildefonse)	Rannier (Gaston)
Dumas (Mr)	Schnegg (Charles Thermes)
Duffourg (Bertrand)	Toujan (Timothée)
Estevenet (Jean Marie Louis)	Tangey (Jean Marie)
	Toucas (Etienne Louis)
	Vidal (Charles)
	Vigneville (Jean Marie)

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat, LEON BELLAGUET.

26 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY.

HABILLEMENTS! HABILLEMENTS!!

Grande vente spéciale et sans réserve d'Habillements, comprenant 1200 lots d'habillements fins, fashionables et de saison, les plus beaux qui aient jamais été offerts à l'encan en cette ville, devant être vendus sans égard au coût pour clore une consignation. Ces marchandises sont fraîches et méritent d'attirer l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et seront vendus en lots au gré des acquéreurs.

—Aussi—

Pour le compte de qui il appartiendra, 50 caisses Chapeaux endommagés.

PAR A. & L. LEVY—ALEX. LEVY, Encanteur, LUNDI, 9 décembre 1878, à 10 1/2 heures du matin, dans leur salle d'encan, 33 rue Magasin, il sera vendu—

Les marchandises ci-dessus, sans limite ni réserve.

Conditions—Comptant sur livraison. 9d—1t

Vente annuelle de l'importation de M. E. Molnié, No 101, rue Gravier, au premier étage. A des conditions libérales de crédit.

Toutes marchandises fraîches et élégantes arrivées par les derniers steamers européens et consistant en:

Alpacas noirs, Delaines noirs, Cachemires, Tamise de 3/4 et de 6/4, Mérinos, Grenadines, Bombazine, Etamine, Toiles blanches, Draps Italiens, Mouchoirs blancs, Serviettes, Mouchoirs madras, Bonneterie française, allemande, anglaise, etc., etc.

Aussi

75 lots bijouterie extra fine.

PAR A. & L. LEVY.—ALEXANDER LEVY, encanteur.—MARDI, 10 du courant à 10 heures du matin, au magasin No 101 rue Gravier, au premier étage, seront vendues les marchandises ci-dessus, sans réserve quelconque pour clore une consignation.

LUNDI, 9 du courant, dans la salle d'encan 33 rue des Magasins, une consignation spéciale de 1200 lots des plus beaux vêtements qui aient jamais été envoyés à ce marché pour du comptant sur remise.

Aussi

75 lots bijouterie extra fine.

6 déc—5t

PAR H. STERN & CO.

575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu, LUNDI, 9 décembre 1878, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane—575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 9 déc—

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ A L'ENCAN.

La salle de la Parfaite Union avec de grands terrains. Rue des Remparts, Entre les rues Dumaine et St. Philippe. A de longs termes de crédit.

PAR HOEY MACON & O'CONNOR—NEWTON J. HOEY, Encanteur—Bureau rue Carondelet No 11—SAMEDI, 11 janvier 1879, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques—

Cette magnifique propriété connue comme la salle de la Parfaite Union, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Philippe, Dumaine, et mesurant en pieds américains 112 pieds de face à la rue des Remparts, et 112 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne inférieure et 142 pieds 8 pouces et 1 ligne en largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un édifice à deux étages, vaste et substantiellement construit, avec une façade ornementale, ayant quelque 13 chambres, salles, vestibules, barroom, sans compter la grande salle de bal ou de concert, loge, anti-chambre et réfectoire. Sur le derrière, il y a un cottage en briques à 1 étage avec 4 chambres et cabinet avec un hangar couvert en ardoises.

Avec quelques faibles dépenses on pourrait faire de cette propriété l'établissement le plus complet pour une académie ou pour diverses sociétés en égard à son point central, dans une des plus belles parties de cette superbe avenue, la rue des Remparts, et dans la position la plus convenable au-dessous de la rue du Canal.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1, 2, et 3 ans avec intérêt à huit pour cent par an, du jour de la vente jusqu'au paiement final, et avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire.

8déc—15,22,29 déc et 2,11janv.an11

Etat de situation DE LA BANQUE NATIONALE D'ETAT A la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires, samedi, 30 Novembre 1878.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,946,804 03
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Autres bons et sécurités		10,111 50
Banquiers		20,000 00
Autres biens fonciers		50,000 00
Cinq pour cent fonds de rachat		2,250 00
Autres valeurs au comptant		147,179 85
Dépenses courantes payées		29,648 62
Dû par des agents de réserve approuvés	$152,926 89	
Dû par des banques et des banquiers	119,128 43	
Comptant	651,263 33	
		923,318 80
Total		$2,479,312 80

PASSIF.

Capital social		$425,000 00
Fonds de surplus		85,000 00
Autres profits non divisés		180,385 93
Circulation		45,000 00
Dividendes non payés		11,910 98
Dû aux déposants	$1,560,070 62	
Dû aux banques et banquiers	171,943 37	
		1,732,015 99
Total		$2,479,312 80

Change acheté et vendu sur la Californie.

Change vendu sur la Joint Stock Bank de Londres et A. & M. Heine, Paris.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

BANQUE DE NEVADA de San Francisco.

Agence de New York, Wall St. 62.

Capital payé.......$1[illegible],000,000 en or
Surplus, (en bons des Etats-Unis)......3,500,000 en or

C. T. CHRISTENSEN, GEORGE L. BRANDER, } Agents.

Emet des traites commerciales et des lettres de crédit pour les voyageurs, bonnes pour toutes les parties du monde. Tire sur l'étranger et l'intérieur et fait des transferts d'argent par le télégraphe et le cable. Donne une attention spéciale à toute monnaie d'or et d'argent, et aux espèces et aux collections et garanties en Californie; et s'arrange à payer des dividendes sur telles garanties collatérales aux termes échus.

BANQUIERS:

Londres—SMITH, PAYNE & SMITHS.
Londres—UNION BANK OF LONDON.
New York—The BANK OF NEW YORK, N. B. A.
Nouvelle-Orléans — The STATE NATIONAL BANK.

Des lettres de commerce et de crédit pour voyageurs seront émises par la Banque Nationale d'Etat par l'intermédiaire de la Banque de Nevada de San Francisco, à New York.

3 déc—1 sem

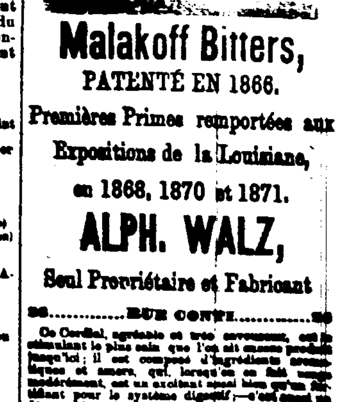

Malakoff Bitters, PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ, Seul Propriétaire et Fabricant

36.........RUE CONTI.........36

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un tonique pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections des reins. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, le tout représentés plus haut, et scellés au cachet rouge avec les initiales A. W.